

# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES AU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

©force-ouvriere.fr



**DONNEZ UN VRAI  
VISAGE AU CSE !**

**FO**

[www.force-ouvriere.fr](http://www.force-ouvriere.fr)

Ne pas jeter sur la voie publique

# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES AU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

©force-ouvriere.fr



**DONNEZ UN VRAI  
VISAGE AU CSE !**

**FO**

[www.force-ouvriere.fr](http://www.force-ouvriere.fr)

Ne pas jeter sur la voie publique

# FO LE CSE, ÇA VOUS CONCERNE !

## LES RÈGLES ONT CHANGÉ

**DP**  
Délégués du personnel

+

**CE**  
Comité d'entreprise

+

**CHSCT**  
Comité d'hygiène et de sécurité  
et des conditions de travail

est devenu

**CSE**  
Comité social et économique

Force Ouvrière est venu négocier la mise en place des prochaines élections des représentants du personnel.

**La fusion des instances limite le nombre d'élus. Il faut donc agir !**

**DEVENEZ ACTEURS  
DE VOS DROITS !**

Etre élu au CSE, c'est un droit de regard sur la gestion de l'entreprise. Ainsi, vous pourrez agir dans l'intérêt de tous les salariés et organiser des actions sociales et culturelles.

**Vous avez au moins  
1 an d'ancienneté**

**Vous avez 18 ans  
révolus**

**Vous êtes ouvriers,  
employés,  
techniciens,  
agents de maîtrise  
ou cadres**

**N'HÉSITEZ PAS À VOUS PRÉSENTER  
SUR UNE LISTE FORCE OUVRIÈRE**

*Se présenter sur une liste FO c'est rejoindre un syndicat libre et indépendant à l'égard du patronat. C'est aussi accéder, en tant qu'élu, à des formations juridiques, économiques et sociales adaptées.*

**POUR ÊTRE SOUTENU ET ASSISTÉ DANS L'EXERCICE QUOTIDIEN DE VOTRE MANDAT,  
REJOIGNEZ FORCE OUVRIÈRE**

# FO LE CSE, ÇA VOUS CONCERNE !

## LES RÈGLES ONT CHANGÉ

**DP**  
Délégués du personnel

+

**CE**  
Comité d'entreprise

+

**CHSCT**  
Comité d'hygiène et de sécurité  
et des conditions de travail

est devenu

**CSE**  
Comité social et économique

Force Ouvrière est venu négocier la mise en place des prochaines élections des représentants du personnel.

**La fusion des instances limite le nombre d'élus. Il faut donc agir !**

**DEVENEZ ACTEURS  
DE VOS DROITS !**

Etre élu au CSE, c'est un droit de regard sur la gestion de l'entreprise. Ainsi, vous pourrez agir dans l'intérêt de tous les salariés et organiser des actions sociales et culturelles.

**Vous avez au moins  
1 an d'ancienneté**

**Vous avez 18 ans  
révolus**

**Vous êtes ouvriers,  
employés,  
techniciens,  
agents de maîtrise  
ou cadres**

**N'HÉSITEZ PAS À VOUS PRÉSENTER  
SUR UNE LISTE FORCE OUVRIÈRE**

*Se présenter sur une liste FO c'est rejoindre un syndicat libre et indépendant à l'égard du patronat. C'est aussi accéder, en tant qu'élu, à des formations juridiques, économiques et sociales adaptées.*

**POUR ÊTRE SOUTENU ET ASSISTÉ DANS L'EXERCICE QUOTIDIEN DE VOTRE MANDAT,  
REJOIGNEZ FORCE OUVRIÈRE**